

## COMITÉ SECRET DU JEUDI 19 JUILLET 1917

Au cours de sa séance du 19 juillet 1917, le Sénat a ordonné la discussion d'une interpellation sur l'offensive du 16 avril et le fonctionnement du service de santé. Il a été décidé à cet effet de se constituer un comité secret et la séance publique a été suspendue.

### Séance du Jeudi 19 Juillet 1917.

#### FRAGMENT SANS DATE (1)

**M. le président.** (512). La parole est à M. Henry Bérenger.

**M. Clemenceau.** Je demande la parole pour une observation. J'ai le devoir de faire connaître au Sénat que le rapport dont il va lui être donné lecture par l'honorable M. Henry Bérenger a été adopté à l'unanimité par la commission de l'armée, qui a voté à l'unanimité qu'il serait lu par le rapporteur à la tribune du Sénat.

**M. Monis** (513). Je demande la parole pour une observation d'ordre. Je suis de ceux qui se réjouissent, et le Sénat tout entier s'en réjouira, de voir la position que prend dans ce douloureux débat notre commission de l'armée. Elle est résolue à apporter sur ces tristes choses la lumière qu'elle a accumulée avec autant de dévouement que de labeur, et dont elle est dans cette assemblée (514) seule à disposer. Je m'en réjouis ; je fais cependant une observation sur la nature du document qui va être apporté.

C'est, ainsi que vient de le qualifier M. le président de la commission de l'armée, un rapport qui devient destiné au Sénat. Or, aux termes de notre règlement, les documents de ce genre doivent être mis à la disposition de tous les membres de l'Assemblée (515/520) dans un délai déterminé. Je vise les articles 63 et 64 du règlement.

Je m'empresse (521) de dire que je tiens compte des circonstances. Je ne demande pas une application littérale de notre règlement, mais je demande au Sénat d'en conserver l'esprit.

L'esprit, c'est qu'un document de cette importance (522) doit être communiqué à tous les membres de cette Assemblée ; je demande que, pendant un délai de 24 heures, au moins, à partir de sa production à la tribune, ce document soit à la disposition de tous les membres (523) de l'Assemblée qui voudront le connaître en détail.

Vous sentez, en effet, messieurs, que, si attentifs que nous soyons, une simple lecture ne peut pas suffire pour l'appréciation de ce document.

Dans tous les cas, je demande, (524) en mon nom personnel, à réserver mon droit de le connaître dans tous ses détails et d'en faire une étude complète. (*Très bien ! très bien !*)

**M. le président** (525-526). M. Monis croit que les prescriptions de notre règlement s'appliquent aux travaux des commissions qui se sont constituées (527) en commissions de contrôle, car c'est ainsi qu'on peut les qualifier.

**M. le président du conseil.** Le rapport aurait pu vous être communiqué.

**M. le président.** Le règlement ne connaît que des rapports sur les projets de loi renvoyés à une commission régulièrement constituée. Un tel rapport doit être alors (528-530) distribué à tous les membres de l'Assemblée, afin que l'Assemblée puisse en discuter les conclusions.

(531-532). Le document produit au nom de la commission de l'armée par l'honorable M. Bérenger a un tout autre caractère et ne peut constituer un rapport aux termes du règlement.

**M. Monis** (533). Pardon ! il ne faut pas changer le caractère de ce document. C'est un rapport. C'est le rapport émanant de la plus grande de nos commissions et il arrive à nous, adopté à l'unanimité par cette commission. Il va porter, j'imagine, sur les faits les plus graves.

(534) Je demande même en dehors du règlement, et j'invoque l'esprit de justice et de liberté qui doit dominer tous nos débats, le droit de le contrôler.

Si vous me montriez un document de cette nature et qu'il disparaisse aussitôt, j'en aurais une vue incomplète. On ferait quelque chose de secret ; même en comité secret, c'est inadmissible.

**M. Léon Barbier** (534 bis). A-t-il été communiqué au Gouvernement ?

**M. le président.** Je répète que le travail fait par M. Henry Bérenger au nom de la commission de l'armée n'est pas un rapport réglementaire parce qu'il ne conclut pas à la mise aux voix d'un texte législatif. (*Mouvements divers.*)

**M. Monis** (535). Je vais assister à la lecture, mais je réserve mon droit de la façon la plus formelle.

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de la guerre.

**M. Painlevé, ministre de la guerre.** (536-540) Je tiens simplement à faire observer respectueusement à la haute assemblée que je n'ai pas pu lire l'étude dont le Sénat va avoir connaissance, ... (541)

**M. Clemenceau.** C'est vrai.

**M. le ministre de la guerre.** ... que je ne le connais que par une conversation avec l'honorable M. Bérenger et que, par conséquent, prêt d'ailleurs à (542) accepter la discussion immédiate, j'ai cru devoir avertir le Sénat des conditions exceptionnelles dans lesquelles le Gouvernement allait avoir connaissance d'un rapport de cette importance. (*Mouvements divers.*)

**M. Clemenceau, président de la commission de l'armée.** (543) Je demande la parole.

**M. le président.** La parole est à M. Clemenceau.

(1) Séance du jeudi 19 juillet 1917.

**M. Clemenceau.** Il me semble que nous ne pouvons avoir qu'un même devoir (544) et qu'un même intérêt; c'est que, dans la situation, je veux dire angoissante dans laquelle se trouvent chacun d'entre nous et l'ensemble du pays, nous avons le devoir de tout connaître, sans restriction aucune. (*Marques d'approbation.*)

(545) Nos jugements sont réservés; ce document nous appartient; nous en ferons l'usage que nous croirons devoir en faire dans notre conscience et devant le pays.

Il n'est pas admissible, et je me joins là-dessus à M. Monis et à M. le ministre de la (546) guerre, qu'un document de cette gravité, qui traite les questions les plus hautes, qui apporte des pièces d'ordre militaire et d'ordre diplomatique de la plus haute importance, donnant au Gouvernement des attitudes sur lesquelles les opinions pourront diversement (547) s'exprimer, il est impossible qu'une simple lecture suffise pour nous permettre de le juger. (*Très bien! très bien!*)

Que ce soit une note, un mémoire, un rapport, on peut lui donner le nom qu'on voudra, c'est en tout cas un document (548) qui vaut d'être discuté et qui vaut d'être approfondi avant d'être discuté.

Je m'en rapporte à M. le président pour trouver un moyen de le porter d'abord à la connaissance du Gouvernement et à la connaissance du Sénat en même temps, (549/550) pour qu'ensuite nous puissions discuter en toute liberté. (*Très bien! très bien!*)

Tous ici, nous ne pouvons avoir qu'une seule pensée: (551) trouver quelque moyen d'en finir avec l'ennemi (*Très bien!*) de finir la guerre par la seule issue possible et concevable pour la France: la victoire. (*Nouvelle approbation.*)

Quand la guerre a commencé, j'étais disposé à faire une opposition énergique (552) parce que — mettons que je me trompais, mais je ne le crois pas — je m'imaginai qu'on ne nous apportait pas les moyens nécessaires pour vaincre l'ennemi dans un temps que j'aurais voulu court.

Aujourd'hui la situation est changée; trois années sont passées; nous ne pouvons plus faire grand; nous ne pouvons que raccommoier; mais encore faut-il (553) savoir où est le trou pour le boucher.

Si vous voulez être renseignés sur ce point, il faut d'abord que vous entendiez, puis que vous méditez les travaux de la commission avant de les discuter. Cette discussion ne sera possible que lorsque le Gouvernement et le Sénat en auront pris connaissance.

**M. le président.** (554/560) Il est possible de donner satisfaction à M. le président de la commission et à M. Monis...

**M. Clemenceau.** Et à M. le ministre de la guerre.

**M. le président.** ... sous une forme qui est indiquée par le règlement lui-même. (561-562) Toutes les pièces communiquées au Sénat peuvent être imprimées si le Sénat le juge utile et l'ordonne par un vote spécial. (*Mouvements divers.*)

**M. Monis.** On n'a pas compris ma demande.

*Plusieurs sénateurs.* Qu'on lise d'abord le document! On verra après.

**M. le président.** (563) La parole est au premier orateur inscrit: M. Henry Bérenger.

**M. Monis.** (564-570) Je proteste au nom du règlement.

*Plusieurs sénateurs.* A la tribune! La lecture!

FRAGMENT SANS DATE (1)

(971) Ils font l'apologie de l'Allemagne, affirmant l'impossibilité de la victoire et prétendant que la paix seule résoudra les problèmes du charbon et de la vie chère. D'aucuns renferment les plus dangereuses indications et les pires conseils.

**M. de Lamarzelle** (972) C'est une organisation qui date de plusieurs années.

**M. Henry Bérenger** (973). D'autre part, une brochure a circulé dans les armées. « En cas de guerre » décrit les procédés pratiques de sabotage. (*Exclamations.*)

**M. Guillaume Chastenot.** On laisse circuler cela!

**M. Henry Bérenger.** Ces factums, écrivait le général en chef à la date (974) du 28 février... (*Bruit.*)  
Je vous prie, messieurs, d'écouter...

(1) Suite de la séance du jeudi 19 juillet 1917.

**M. Guillaume Chastenot.** Nous écoutons et nous sommes indignés! Nous vous approuvons.

**M. Henry Bérenger.** Ces factums, dit le général en chef le 28 février, « entament l'esprit d'offensive (975) des combattants, les énervent et les découragent. »

Si donc nous avions en abondance les canons, les munitions, les armements de toutes sortes dans les armées réunies pour l'offensive du 16 avril, nous n'étions pas suffisamment prêts ni pour les voies de communication, ni pour l'entraînement professionnel des combattants. Le service de (976-980) santé enfin laissait gravement à désirer, ainsi que l'a établi magistralement notre collègue M. Debierre, dans son rapport de mai 1917. Or, l'opération militaire du 16 avril était de celles qui, par leur grandeur même et leur audace, ne doivent pas souffrir des lacunes d'exécution.

(981) Deux autres causes extérieures sont venues aggraver ces défauts de préparation intérieure. La première, ce fut l'intempérie continue de la saison équinoxiale; la seconde a été une imprudence du commandement dans la cinquième armée. (982).

« Après un des hivers les plus rudes de ce demi-siècle, le mois d'avril 1917 n'a été que bourrasques de neige et que tempêtes.

« Plusieurs fois, l'offensive a dû être retardée de ce fait, sur la demande du général Mangin lui-même. Aussi peut-on lire dans (983) le journal de marche d'une grande unité:

« Etant donné l'état du terrain détrempé, étant donné que l'hiver durait encore, la mission rapide confiée à l'unité était une utopie. Le temps était si mauvais qu'il fut impossible à l'infanterie de suivre les barrages d'artillerie; les fusils-mitrailleurs (984), les mitrailleuses et même les fusils étaient hors de service. L'infanterie jeta presque tout son chargement, les troupes noires perdirent les trois quarts de leur valeur combattive, l'assaut fut ralenti, les réglages aériens impossibles, les transports impraticables. »

Ces constatations se retrouvent dans les (985) journaux de marche ou d'opérations de toutes les armées ayant pris part à l'attaque. Elles montrent l'erreur commise une seconde fois en fixant à nouveau une offensive générale à une période d'équinoxe, comme on l'avait déjà fait le 25 septembre 1915 en Champagne.

La seconde faute (986) vint d'une imprudence de la cinquième armée. Trois jours avant l'attaque, un sergent porteur de l'ordre d'opération qui détaillait le dispositif d'attaque des 7<sup>e</sup>, 32<sup>e</sup> et 38<sup>e</sup> corps...

**M. le ministre.** Pas trois jours; beaucoup plus tôt.

**M. Henry Bérenger** (987/990). Vous rectifierez, monsieur le ministre.

**M. Paul Doumer.** Quelques jours.

**M. Clemenceau.** Ce sera un argument *a fortiori*.

**M. Bérenger.** (991) Vous me permettrez de vous dire que c'est un détail...

**M. le ministre de la guerre.** Oui, mais il a permis à l'ennemi de se préparer!

**M. Bérenger.** Voulez-vous que je reprenne mon dossier pour aller chercher la date exacte?

*Voix nombreuses.* Lisez! lisez!

**M. le ministre de la guerre.** Vous voulez la vérité, monsieur le sénateur (992), c'est dans l'intérêt de l'exactitude!

**M. Bérenger.** Vous la voulez aussi! Cela se voit!

**M. Clemenceau.** On ne peut s'en plaindre!

**M. Bérenger.** Trois jours avant l'attaque, un sergent porteur de l'ordre d'opération qui détaillait le dispositif d'attaque des 7<sup>e</sup>, 32<sup>e</sup> et 38<sup>e</sup> corps et des Russes, fut tué et sa sacoche (993) prise par l'ennemi. L'ordre contenait le système d'attaque du fort de Brimont qui devait être pris à l'heure H + 3 par une série d'attaques convergentes dont la principale Nord-Sud présupposait la prise des hauteurs de Sapigneul.

L'ennemi, ainsi averti, renforça particulièrement ce secteur. Notre avance (994) y fut nulle; sur ce point, les pertes du 5<sup>e</sup> corps s'élevèrent à 15.000 hommes en quatre jours, du 16 au 20 avril.

Pourtant, l'officier qui avait commis l'imprudence de porter ainsi le plan d'opérations à la connaissance des officiers subalternes et même des sous-officiers par voie de transmission,

en avait loyalement rendu compte. Le haut commandement français (995) savait donc que le plan d'offensive était connu dans ses détails pour au moins trois corps d'armée.

Après l'ensemble d'impréparation et d'obstacles que je viens de résumer, n'eût-il pas été préférable d'ajourner la mise en mouvement de l'offensive ? (996-1000). De lourdes responsabilités paraissent avoir été encourues de ce chef. (*Mouvements divers.*)

*Voix nombreuses.* Reposez-vous !

**M. Bérenger.** Je crois qu'il vaut mieux lire jusqu'au bout.

*Voix nombreuses.* Lisez ! lisez !

**M. Paul Doumer.** (1001) Voulez-vous vous reposer ?

**M. Henry Bérenger.** Messieurs, je peux finir. (*Continuez !*) Mais je suis à la disposition du Sénat. (*Lisez ! lisez !*)

Commencée brillamment depuis quelques jours déjà (1002) dans les armées britanniques, l'offensive fut déclanchée le 16 avril à 6 heures du matin dans les armées françaises, au travers d'une tempête de neige, de pluie et de vent.

L'aviation, trop centralisée, (1003) ne put fonctionner. L'artillerie, réduite aux observations terrestres, repéra médiocrement son tir. L'infanterie, trop chargée sur des routes de boue, jeta souvent ses grenades et parfois ses fusils.

En vain les canons de tranchée détruisirent-ils presque partout la première ligne ennemie. En vain d'admirables régiments (1004) lancés à l'assaut le plus héroïque pénétrèrent-ils dans les deuxième lignes ennemies. Un véritable télescopage se produisit sur ces positions avec le gros de l'armée allemande qui avait reçu l'ordre — et qui l'exécuta — de se faire tuer sur les premières lignes plutôt que de reculer.

L'ennemi averti n'avait pas moins de quatre lignes sur une profondeur de plus de douze kilomètres. Ces lignes étaient profondément truffées de mitrailleuses légères dissimulées dans les creutes innombrables de cette succession de falaises poreuses.

L'artillerie ennemie ne fut pas complètement dominée, (1006-1010) comme l'avait prévu l'instruction du haut commandement. Les chars d'assaut, après une courroucée attaque près de Pontavert, n'arrivèrent nulle part sur la troisième ligne qu'ils devaient enlever. Les armées assaillantes durent s'arrêter.

.....  
FRAGMENT SANS DATE (1)  
.....

«... opérant à gros effectifs sur de larges fronts, ceci est une question de longs et de durs combats. Les résultats obtenus jusqu'ici cette année attestent que nous avons déjà réduit considérablement par nos efforts précédents la force de résistance de l'ennemi. Nos expériences des tous derniers jours sont hautement encourageantes. La bataille actuelle se déroule de la façon la plus satisfaisante.

« Abandonner de bonnes chances de succès serait fort déprimant pour nos armées et encourageant pour l'ennemi, qui aurait toute latitude pour se remettre, se réorganiser et reprendre l'initiative soit sur ce théâtre d'opérations, soit sur un autre. Tout délai mis à arracher la décision (.....) le danger que les sous-marins font courir à nos (1212) transports maritimes. Il en pourrait résulter que les Alliés ne seraient plus en état de mettre en œuvre toute leur puissance l'an prochain. J'estime que les chances de succès sont, cette année, particulièrement bonnes si nous ne relâchons pas nos efforts, et qu'il ne serait ni sage, ni sensé et à la longue plus coûteux en hommes et en argent de suspendre à bref délai les opérations offensives. Au contraire, tout effort devrait être fait pour inciter tous les alliés à faire maintenant tout au monde pour collaborer à la grande offensive afin d'occuper l'ennemi complètement et partout comme il a été convenu l'an dernier à la conférence de Chantilly. »

Signé : Douglas Haig, maréchal, commandant en chef les armées britanniques en France.

(1213) **M. le ministre.** Comme j'ignorais ces deux documents, quelles sont leurs dates ?

(1214-1220) **M. Henry Bérenger.** Les 18 et 19 avril.

**M. le président du conseil.** Et la source dont vous les tenez vous permet d'affirmer leur authenticité ?

**M. Henry Bérenger.** Oui.

(1) Suite de la séance du jeudi 19 juillet 1917.

(1221) **M. Henry Bérenger.** C'est sans doute à la suite de ces protestations vigoureuses du maréchal Haig auprès du Gouvernement français que l'autorisation de reprendre la bataille fut donnée au général Nivelle...

**M. le ministre.** C'est absolument faux, monsieur le sénateur.

*Voix nombreuses.* Lisez ! lisez !

**M. Henry Bérenger.** Vous protesterez, monsieur le ministre, quand vous aurez la parole. Si je vous interrompais dans votre discours comme vous m'interrompez (1222) continuellement, qu'est-ce que vous diriez ?

**M. Guillaume Poulle.** D'où viennent ces documents que M. le ministre de la guerre ne connaît pas ?

*Voix nombreuses.* Lisez ! lisez !

**M. Daudé.** D'où viennent-ils ?

**M. le ministre.** Je ne connais pas ce document.

**M. Henry Bérenger.** C'est sans doute à la suite de ces protestations vigoureuses du maréchal Haig auprès du Gouvernement français que l'autorisation de reprendre la bataille fut donnée au général Nivelle et que les armées (1223) françaises eurent achevé la prise du plateau de Craonne et l'occupation définitive des hauteurs de Moronvilliers dans les deux premières semaines de mai 1917.

Le Gouvernement français recevait, dans le même temps, à Paris, au ministère des affaires étrangères, le Gouvernement britannique. La reprise et la continuation de l'offensive y étaient alors décidées à la suite d'une énergique intervention de M. Lloyd George, qui achève de mettre (1223) à nu le flottement qui s'était produit chez nous. Ce protocole anglo-français est tout entier à lire et à méditer pour comprendre les oscillations de notre politique de guerre, à cette date du commencement de mai 1917. Il nous a été communiqué par M. le président du conseil, dans la séance du 9 mai.

(1225-1230) **M. Ribot,** président du conseil, ministre des affaires étrangères. Il faut lire alors le rapport du général Robertson.

(1231) **M. Henry Bérenger.** Vous nous en donnerez communication.

**M. le président du conseil.** Ce sont, au contraire, les Anglais qui ont déclaré qu'il fallait changer de méthode.

(1232) **M. Clemenceau.** C'est un rapport communiqué par vous.

**M. le président du conseil.** Et vous m'en avez complimenté.

**M. Clemenceau.** Et je ne demande qu'à recommencer. (*Rires approbatifs.*)

**M. Henry Bérenger.** Vous nous avez communiqué un document (1233) et vous semblez le regretter.

**M. le président du conseil.** Oh, pas du tout !

**M. Henry Bérenger.** Nous avons estimé que la commission de l'armée du Sénat, comme on le lui a reproché quelquefois, ne doit pas tenir (1234) cachés, dans des crises aussi graves pour le Sénat réuni en comité secret, les documents qui lui sont communiqués. (*Vives approbations.*)

A la page 8482 du compte rendu sténographique de la séance du 9 mai 1917, (1235) on lit : « M. le président du conseil. Il ne faut pas donner à ce pays qui est presque à la fin de la troisième année de guerre, l'impression que nous avons subi un échec grave. Il faut (1236) tenir un langage contraire, cela est nécessaire.

« Il ne faut pas procéder par à-coups brusques qui semblent indiquer (1237-1240) l'affollement et le manque de sang-froid dans un gouvernement.

(1241) « Nous avons pu prendre notre temps et nous avons bien fait, d'autant plus que nos alliés qui combattent très vaillamment et avec succès, ont accepté la direction du commandant en chef. Il y a eu chez nous une émotion qui a amené M. Lloyd George, il y a quelques jours, pour (1242) explications nécessaires. Elles ont été complètes et complètement satisfaisantes. Je peux même vous lire le procès-verbal de la réunion.

« M. le président de la commission. Nous écouterons avec plaisir.

« M. le président du conseil. Les Anglais sont venus demander — notez bien ceci, messieurs — (1243) si nous n'abandonnons pas l'offensive, et si nous ne voulons pas nous renfermer dans une action molle et prudente, qu'ils considèrent, eux, comme

une imprudence, parce que la guerre approche de son terme. Nous avons été d'avis que nous devions user toutes nos forces en ce moment (1244) et les résultats sont appréciables. Ces coups infligés à l'armée allemande, ce recul des Allemands a influé sur le moral de l'armée et du peuple allemand. Il est encore très fort, mais l'Allemagne manifeste par bien d'autres signes, par les démarches qu'elle fait et fait faire, qu'elle a besoin de paix et qu'elle la voudrait très prochaine. (1245) Il ne faut pas en ce moment la laisser maîtresse du terrain. C'est déjà beaucoup — disait M. le président du conseil — d'avoir pris la maîtrise de l'offensive si nous n'avions pas été à cette attaque dans des conditions que nous ne voulons pas discuter — elles ont été appréciées sévèrement tout à l'heure, je serais peut-être moins sévère — (1246-1250). Nous avons été attaqués au moment où la frontière russe ne retient plus les Allemands et où, en Italie, l'offensive est momentanément suspendue à cause des neiges. Si nous avions dû reculer, si on nous avait fait 40.000 prisonniers, (1251) qu'eût été l'impression à ce 33<sup>e</sup> mois de la guerre ?

« M. Cauvin. Terrible !

« M. le président du conseil. Cette offensive payée hélas très cher, nous a rendu un service immense au point de vue moral. En ce moment, on recule devant nous ; (1252) les Anglais ont marché ; ils ont eu des succès incontestés et incontestables. C'est ce que M. Lloyd George a dit, vous allez voir en quels termes ; il est parti très rassuré, disant : « Vous ferez pour le commandement ce que vous voudrez ; nous avons confiance entière. » (1253) Nous avons chargé les deux chefs d'état-majors des deux pays de se réunir dans une conférence, d'examiner la question et de se mettre d'accord. Voici ce qu'à l'unanimité, ils ont déclaré par l'organe de sir William (1254) Robertson et ici un protocole extrêmement important, car il est en quelque sorte la réplique du protocole de la conférence inter-alliée du 16 novembre 1916 que je vous ai lu au début de ce rapport. C'est un protocole dressé par (1255) le chef d'état-major impérial Robertson, le maréchal Douglas Haig, le général Pétain, commandant en chef et un autre général.

**M. le ministre.** Pétain, chef d'état-major général.

(1256) **M. Henry Bérenger.** Nivelles, commandant en chef et Pétain, chef d'état-major général. On peut s'y tromper, monsieur le ministre ! (Rires.)

(1257-1260) **M. Henry Bérenger.** « J'ai conféré ce matin, dit sir Robertson, avec les généraux Nivelles et Pétain et le maréchal Douglas Haig. Nous avons passé en revue l'ensemble de la situation, y compris la Russie, l'Italie et l'entrée en guerre de l'Amérique. Nous sommes arrivés à l'opinion unanime qu'il est essentiel de continuer les opérations d'offensive sur le front occidental. Une grande partie des réserves de l'armée...

**M. le ministre.** De l'ennemi !

**M. Henry Bérenger.** ... a déjà été épuisée par les attaques franco-britanniques. Si on donne à l'ennemi le temps de se ressaisir, les bénéfices de ce succès seront perdus. Il sera libre d'attaquer soit la Russie, soit l'Italie (1261), qui ne sont pas en situation de résister à une attaque en grande force. Son objectif présent est certainement d'encourager le peuple allemand à tenir jusqu'à ce que la guerre sous-marine ait produit son effet.

« Si on le laisse libre de remporter des succès faciles (1262) là où il le peut et de proclamer au monde qu'il a défait ses principaux ennemis, il atteindra cet objectif. Cela pourrait être fatal à nos chances de gagner la guerre. Nous sommes toutefois unanimement d'avis que la situation a changé depuis l'époque où les deux gouvernements, français et britannique, se sont mis d'accord sur le (1263) plan offensif commencé en avril. Ce plan n'est plus opérant ». Vous saisissez la coupure. Jusqu'ici, il s'agissait du plan de novembre 1916 ; il y en a un autre.

« Il ne peut être question de viser à rompre le front ennemi, à atteindre des objectifs éloignés. La question maintenant est d'user et d'épuiser la résistance ennemie. (1264) Si ce but est atteint et quand il sera atteint, il faut en exploiter les conséquences jusqu'à la dernière limite possible. Pour l'instant, nous sommes d'accord qu'il est nécessaire de combattre avec toutes nos forces disponibles, avec l'objectif de détruire les divisions ennemies. Nous sommes unanimement de l'opinion qu'il n'y a pas de demi-mesure. (1265) Entre cette méthode et une défensive qui, à cette époque, équivaldrait à reconnaître notre défaite. Nous sommes unanimement d'avis que notre but peut être atteint en attaquant sans répit, avec un objectif limité, nous espérons arriver à nos fins avec un minimum d'efforts.

« Nous étant mis d'accord (1266-1270) sur les principes ci-dessus, nous mettrons en pratique l'accord adopté en laissant aux généraux le soin de régler les détails d'application.

Signée : Robertson, Pétain et Nivelles. »

(1271) Après avoir lu ce protocole des plus importants, monsieur le président du conseil nous donna ensuite, et nous ne saurions trop l'en remercier, car l'exemple ne nous avait pas toujours été donné dans les gouvernements précédents, connaissance du protocole réel de la séance plénière.

(1272) **M. le président du conseil.** Ce n'était pas un protocole, c'étaient de simples notes.

(1273) **M. Henry Bérenger.** Je ne suis pas diplomate, c'était le protocole de la séance dernière où M. Lloyd George, au nom du Gouvernement britannique, MM. Ribot et Painlevé, au nom du Gouvernement français ont pris la parole.

Je crois que le Sénat a le plus grand intérêt à connaître ces éléments.

(1274) « M. le président du conseil. « Nous avons pris acte de ces résolutions unanimes. » Je vous demande la permission de continuer la lecture.

« M. Lloyd George. Ce que nous avons voulu, c'est nous assurer que nous sommes d'accord sur le principe général d'une offensive continue avec toutes les ressources et toute l'énergie des deux armées. Nous n'avons pas besoin de connaître les détails (1275) qui intéressent plus particulièrement ceux qui ont la responsabilité directe des opérations militaires. Nous préférons que les généraux gardent pour eux ce qui concerne leurs plans d'exécution quand on leur met sur le papier, pour les communiquer aux ministres ; il est rare que les ministres soient seuls à les connaître.

« M. le ministre de la guerre. C'est par (1276) la renommée publique que j'ai appris la date du 16 avril, trois jours après la décision du général en chef, alors que je n'avais pas voulu la déterminer.

« M. le président du conseil. Je pense comme vous qu'en dehors des principes qui doivent diriger les opérations projetées, le reste regarde exclusivement les militaires.

« M. Painlevé. Ce que les (1277-1280) gouvernements ont le droit de savoir, c'est le plan d'ensemble et les principes qui dirigent le plan d'action des généraux.

« M. Lloyd George. Ce que nous n'avons pas besoin de savoir (1281) c'est le lieu précis de l'attaque ni sa date ni le nombre des canons et des divisions engagées. Il est essentiel que ces détails restent secrets. En Angleterre nous ne posons pas ces questions. D'ailleurs, le général Robertson ne nous a pas encouragés à les poser. »

Plusieurs sénateurs. C'est une bonne leçon !

(1282) **M. Henry Bérenger.** « Nous le traitons avec le respect qu'il mérite et nous nous gardons de toute curiosité indiscrette.

« Au nom du gouvernement britannique, nous déclarons que nous donnons notre assentiment aux documents que nous venons d'entendre mais il est important de ne laisser subsister aucun doute quant à l'interprétation de ces documents. »

(1283) Et M. Lloyd George continue :

« Une offensive limitée, cela peut vouloir dire une offensive faite par deux ou trois divisions ou encore une grande attaque comme celle des armées britanniques devant Arras.

« Il est utile d'insister sur l'importance capitale qu'un grand effort peut faire sur nos ennemis toute l'impression possible au cours de cette année.

« (1284) C'est sur les épaules de la France et de la Grande-Bretagne que repose tout le fardeau de la guerre. Ce que peut la Russie, c'est un mystère... ce que l'Italie peut ou veut faire, nous le savons assez. (1285) L'Amérique est encore une inconnue ; il ne faut pas compter qu'elle nous aide militairement avant longtemps.

« 500.000 Américains passés nous seront utiles si la guerre dure. Mais il faudra vivre en attendant et nous ne savons pas si nous aurons l'année (1286-1290) prochaine le tonnage nécessaire pour entretenir ces armées considérables, transportées de l'autre côté de l'Atlantique.

« Après y avoir réfléchi minutieusement, le cabinet de guerre britannique demande à ses collègues français (1291) de pousser l'offensive au cours de cette année avec toute la force dont les deux armées sont capables. Nous pourrions nous laisser aller à ne pas estimer à leur valeur les résultats de notre offensive. On avait sans doute formé de grandes espérances qui ne se sont pas pleinement réalisées. Ce n'est pas (1292) la première fois.

Mais sans espérance au-delà de ce qui est possible, peut-être ne trouvera-t-on pas l'élan indispensable en temps de guerre (*Bravo.*)

« Malgré cela...

**M. de Lamarzelle.** C'est joliment beau tout cela !

**M. le rapporteur** (1). « Nous avons fait 45.000 prisonniers, c'est-à-dire l'équivalent de 5 divisions allemandes composées (1293) des meilleures troupes, nous avons pris plus de 450 canons et plus de 800 mitrailleuses, reconquis une superficie de 200 kilomètres carrés. Supposez que ce soit l'ennemi qui ait obtenu ce résultat (*Très bien !*) qui nous ait fait 45.000 prisonniers, qui nous ait pris 450 canons et 800 mitrailleuses et (1294) imaginez la vague de pessimisme qui gagnerait l'opinion publique. Cela suffit à nous montrer la réalité des succès que nous avons remportés. Nous souffrons de graves difficultés, mais nous sommes trop enclins à oublier celles de l'ennemi ; le problème des vivres nous préoccupe. Il en (1295) est de même pour l'ennemi et il n'a rien à attendre de l'Amérique, ses seuls alliés éventuels sont les royalistes de la Grèce enfermés aujourd'hui en Morée.

« Pour le matériel nous avons des documents qui montrent que les Allemands sont gênés dans les combats (1296/1300) tandis que nous avons eu plus de munitions qu'il n'en fallait pour l'artillerie. Le problème de l'alimentation est grave pour nous, certes, mais nous ne souffrons pas encore de la famine (1301) et nous ne la redoutons pas dans un avenir prochain.

« Notre conclusion, ajoute M. Lloyd George, est de ne pas laisser à l'ennemi, déjà si éprouvé, un seul moment de repos, jusqu'à ce que sa résistance se brise. (*Très bien !*)

(1302) « Le tempérament celtique, dont j'ai bien le droit de parler, est enclin à l'enthousiasme, avec des dépressions vite compensées par un nouvel élan. Celui des Allemands est tout différent. Il résiste avec obstination jusqu'au moment où tout craque. Ce moment, il faut le hâter, (1303) sachant combien les souffrances à l'intérieur du pays ennemi agit sur le moral de l'armée contre laquelle nous combattons. Si nous arrêtons notre offensive, si nous nous bornions à de petites démonstrations, les Allemands diraient : « Nous les avons battus. En continuant à couler des bateaux, nous affamons l'Angleterre, nous rendrons (1304) la continuation de la guerre impossible. »

« C'est pourquoi les alliés doivent user de toutes leurs forces, sans attendre que des espérances au-delà puissent se réaliser. Les pertes que nous subissons non seulement seront très pénibles, mais il est impossible de les éviter, si nous faisons la guerre.

« Ce qu'il faut, c'est de la ténacité et (1305) de l'endurance. Il ne faut pas, faute d'avoir eu le courage jusqu'au dernier sacrifice, laisser la victoire nous échapper.

« Le document préparé par les généraux est excellent ; ce qu'il faut y ajouter, c'est une entente sur l'intensité de l'action que nous devons conduire ensemble tout l'été. Ce n'est que si la guerre se prolongeait que l'Amérique pourrait nous aider. (1306/1310) « La Russie aurait sans doute jeté sa gourme révolutionnaire et reprendrait sa valeur militaire.

« En attendant, il est essentiel que notre action ne se relâche pas. C'est ce que je désirais dire, au nom du gouvernement britannique, à nos collègues français. »

**M. Charles Riou.** A quelle date ?

(1311) **M. Henry Bérenger.** « M. Ribot, président du conseil. Nous sommes entièrement d'accord. Nous ne nous écartons pas de la pensée qui nous a dirigés après trois ans de guerre. Nous bornons à une action purement défensive serait la plus grave des imprudences. Nous désirons une victoire complète et aussi promptement que possible. Pour cela, nous devons et voulons user de toutes nos forces. S'il est reconnu impossible de briser l'ennemi d'un seul coup, nous pouvons l'amener à reconnaître sa défaite. Nous sommes d'accord avec vous sur les résultats de la récente offensive ; la représenter comme un échec (1312) serait contraire à la vérité. S'il y a eu des déceptions, c'est qu'on avait formé de trop grandes espérances et je ne puis que répéter ce qu'a si bien dit M. Lloyd George : prendre tout ce que nos armées ont pris ce n'est pas un signe de défaite. Les Allemands disent que la retraite d'Hiindenburg a été un chef-d'œuvre, mais c'est un chef-d'œuvre forcé. Vous avez raison de dire que, si le contraire était arrivé, l'opinion en France et en Angleterre aurait été alarmée à juste titre. »

Et M. Ribot termine :

« Le résultat indiscutable de nos opérations, c'est que nous sommes de nouveau maîtres de l'initiative. L'an dernier, c'était l'ennemi qui prenait l'initiative en dirigeant son attaque contre Verdun et vous savez ce qu'il a fallu de vaillance et d'habileté pour (1313/1320) le tenir en échec. Il faut sans doute continuer l'offensive, mais nous devons chercher à utiliser nos forces

(1) M. Henry Bérenger.

sans les gaspiller. Les effectifs français ont souffert plus que les vôtres. Nous avons dû supporter le choc presque seuls jusqu'à ce que les résultats de votre admirable organisation aient pu se faire sentir.

(1321) « Nous ne devons pas hésiter à agir avec toutes nos ressources, mais faire en sorte qu'elles soient utilisées au mieux sans prodigalités irréfléchies.

« Nous admirons, continue M. Ribot, le langage résolu que vous avez tenu pour faire comprendre à l'opinion anglaise toutes les nécessités de l'heure présente. Nous sommes décidés (1322) à vous imiter et sur les questions militaires nous sommes d'accord dans l'esprit comme dans la forme. (*Applaudissements.*)

« M. Lloyd George. Je vous remercie de vous être expliqué à notre égard et je reviens à la question de l'offensive.

« Le maréchal Haig se prépare, avec l'approbation du gouvernement, à engager toutes nos forces dans le but, sinon de briser l'ennemi, tout au moins (1323) d'infliger à l'ennemi une défaite irréparable. Il est inutile qu'il le fit si les armées françaises n'agissaient pas en même temps avec la même énergie. A ce moment les Allemands pourraient porter contre l'armée qui attaque le plus résolument la plus grande partie de leur artillerie et leurs meilleures réserves d'hommes ; ils pourraient arrêter notre offensive. (1324) Est-ce que cela ne les encouragerait pas et ne donnerait pas aux alliés l'impression de la défaite ? Nous voudrions savoir que, quand l'attaque se renouvellera, elle sera poussée avec toutes les ressources dont disposent les deux armées et avec toute l'énergie dont elles sont l'une et l'autre capables.

(1325) « S'il s'agit d'économiser des vies humaines, nous dirons que les attaques faibles et répétées coûtent souvent autant et plus que les attaques à fond.

« En supposant que nous ne brisions pas le front et que nous ne battions pas les Allemands, nous aggraverions leur découragement : leur (1326) substitution de l'armée est telle qu'un échec affaiblirait leur moral.

« J'espère que ces considérations nous amèneront (1331) l'un et l'autre à conclure que nous devons tous à la fois donner tous nos efforts...

« M. Painlevé. Je partage l'opinion de M. Lloyd George. Il ne peut y avoir aucun doute sur l'attitude que prend le Gouvernement français. Je tiens néanmoins à rassurer nos collègues (1332) anglais à ce sujet... »

**M. Ribot.** ... particulièrement !...

**M. H. Bérenger.** Je lis la sténographie.

**M. Ribot.** Moi, j'ai le texte...

**M. H. Bérenger.** « A la suite de la désillusion qui a suivi les résultats honorables mais limités de la dernière offensive, on a pu croire en Angleterre que la France (1333) songeait à se borner à la défensive pure et simple.

« Rien de pareil n'a jamais été accepté par les hommes d'Etat et par les chefs militaires. Jamais nous n'avons cru aux petites offensives dont le seul résultat est de coûter des vies humaines. Nous n'avons jamais voulu autre chose qu'examiner (1334) et revoir notre méthode de manière à disposer, de la façon la plus efficace et sans gaspillage, de nos forces.

« Ce que nous voulons, c'est une méthode quasi scientifique pour obtenir le rendement maximum. La bataille devra continuer avec tous les moyens (1335) en notre pouvoir et toute l'énergie possible.

« C'est parce que nous voulons agir fructueusement, que nous voulons faire subir les plus grandes pertes possibles à l'ennemi, que nous voulons savoir au juste ce que rapporteront les pertes que nous aurons à subir.

(1336) « Le Gouvernement n'a jamais dévié de cette ligne.

« M. Ribot. Nous saurons occuper l'armée allemande sur notre front.

« J'espère qu'après nos déclarations vous avez une (1337) entière confiance dans notre projet.

« M. Lloyd George. Entière.

« Et de même qu'en ce qui nous concerne, nous avons tenu les (1337) promesses faites par les conventions de Calais et de (1338/1340) Londres, je n'ai pas le moindre doute que celle-ci sera fidèlement exécutée. »

Voilà, messieurs, quelle fut cette conférence.

Plusieurs sénateurs. A demain !

**M. le président.** (1341) M. Bérenger désire terminer ce soir.

**M. Henry Bérenger.** En même temps que le Gouvernement britannique intervenait ainsi auprès du Gouvernement français, la commission sénatoriale de l'armée réagissait non moins énergiquement de son côté contre la vague (1342) dangereuse de « défaitisme » propagée dans notre pays. Il faut, messieurs, que vous le sachiez. On croit quelquefois, on le dit à la Chambre, que nous ne nous occupons que de police : il faut se rendre compte de ce que nous avons fait réellement.

Dans une série de séances importantes (1343), les 26 avril, 9 mai, 14 mai, 11 juin, 16 juin, 25 juin et 10 juillet, cette commission a entendu à plusieurs reprises MM. Ribot, Painlevé, Malvy, Godard et Vincent et les mettait en demeure d'agir avec énergie sur le front comme à l'intérieur dans le sens d'une (1344) conduite rigoureuse de la guerre. L'honorable M. Ribot confirmait alors dès le 9 mai devant la commission tout son accord final avec M. Lloyd George au sujet de l'interprétation que le Gouvernement français devait tirer et donner (1345) de l'offensive du 16 avril... Ici se plaçaient des citations de M. Ribot que j'ai déjà lues : il m'excusera de ne pas les relire...

Nous arrivons maintenant à nos conclusions.

Une bataille qui, du seul côté franco-anglais, a mis en jeu (1346/1350) plus de 2 millions d'hommes et qui n'a pas eu 20.000 tués au cours de l'offensive, une bataille qui a pris à l'ennemi 40.000 prisonniers, 500 canons, 1.000 mitrailleuses et qui lui a enlevé plusieurs positions stratégiques (1351) de première importance, une bataille qui a immobilisé l'adversaire commun sur deux fronts en usant sur le troisième ses meilleures divisions de choc, cette bataille, même si elle n'a pas réalisé tous les gains de territoire et tous les objectifs de guerre qu'on en espérait (1352), n'aurait jamais dû être assimilée à un échec militaire, encore moins à une défaite. (*Très bien ! Très bien !*)

S'il en était ainsi, que faudrait-il donc dire des offensives précédentes qui nous avaient proportionnellement coûté beaucoup plus de sang français (1353) pour de beaucoup moindres résultats ?

Il est facile, sans doute, de critiquer aujourd'hui la conception et les plans de l'opération militaire offensive tentée pour délivrer la France et la Belgique, toujours envahies après trois ans de guerre ; (1354) mais qui donc, parmi les alliés, élevait ces critiques à la fin de 1916 ?

Tous — et c'est leur honneur — avaient alors l'esprit tendu vers un seul idéal : libérer les territoires envahis et finir la guerre par une victoire militaire.

Dès le mois d'octobre 1916, la commission de l'armée (1355) de la Chambre formulait énergiquement cet idéal par la plume de son rapporteur pour les munitions d'artillerie, l'honorable M. Viollette, aujourd'hui membre du Gouvernement aux côtés de MM. Painlevé et Ribot. Voici ce qu'il écrivait à cette date : (1356/1360) « La date initiale des opérations importantes de printemps doit se placer au 15 avril 1917. Elle a été le 16. On peut être assuré que, pas plus en 1917 qu'en 1916, l'offensive allemande n'attendra cette date du 15 avril. (1361) Une fois de plus nous serons surpris. Si nous sommes prudents c'est dès la fin de février que nous reprendrons les opérations actives et pour une raison capitale que notre infanterie est encore capable de fournir un grand effort. J'ai la conviction que l'initiative de la grande bataille est une question de vie ou de mort pour la France et qu'ainsi nous ne (1362) sommes même pas libres d'attendre au 15 avril pour l'entreprendre. »

La commission de la Chambre approuva le rapport de M. Viollette à l'unanimité, ainsi que cela est constaté dans un autre rapport de M. Galli, rapport très intéressant sur l'offensive du 16 avril ; elle en décida la transmission au Gouvernement. (1363) Elle traduisait ainsi la volonté générale à l'automne d'une grande offensive en quelque sorte brusquée pour les premiers mois de 1917.

Comment, dès lors, reprocher aujourd'hui sans une criante injustice, au seul général Nivelle, d'avoir conçu, préparé, exécuté une offensive, décidée à la fois par le Gouvernement et approuvée par la commission de l'armée (1364) de la Chambre ?

Des fautes d'exécution cependant ont été commises, fautes que nous avons relevées et qui, jointes à la déception provoquée par des espoirs trop tôt répandus, ont fâcheusement agi sur le moral de la nation et rendu peut-être nécessaire le remplacement du général en chef et de quelques-uns des généraux de l'armée.

(1365/1370) Le Gouvernement est allé plus loin : il a fait savoir à la Chambre qu'il allait traduire ces généraux devant un conseil d'enquête chargé d'établir leur responsabilité militaire (1371) dans la préparation et l'exécution de l'offensive du 16 avril.

Le Sénat, messieurs, n'est pas ce conseil d'enquête. Il n'entend pas le devenir. Nous ne sommes ni des juges, ni des techniciens.

Nous sommes des représentants de la nation qui partageons la charge et la garde de ses intérêts (1372) vitaux pendant la guerre et qui, placés au-dessus des passions comme des personnes, voulons que cette guerre, imposée par l'Allemagne à la France, se termine au plein avantage de la France. (*Très bien ! très bien !*)

**M. G. Chastenot.** Cela n'empêche pas les sanctions !

**M. Bérenger.** Un pareil objectif dépasse de très haut la cause de tel général ou de tel ministre, de tel (1373) commandement militaire ou de tel pouvoir civil. Nous devons maintenir constamment nos âmes à la hauteur où les ont élevées les sacrifices de la nation et ne nous occuper à aucun moment d'aucun intérêt particulier.

Nous ne devons envisager que le seul but impersonnel : (1374) la victoire. (*Très bien !*)

Nous reconnaissons au Gouvernement de guerre le droit et le pouvoir de relever de leur commandement suprême les généraux commandant en chef devant l'ennemi, toutes les fois que le Gouvernement jugera cette mesure utile au salut du pays.

Mais le Sénat a le devoir (1375/1380) de demander que de telles mesures infiniment graves soient toujours prises avec une objectivité qui exclut toute apparence de querelles individuelles et avec une prudence qui ne fasse le jeu ni de l'anarchie intérieure, ni de l'ennemi du dehors.

Le changement de quelques hommes ne saurait d'ailleurs (1381) suffire à résoudre le problème de conduire la guerre. De nouveaux plans d'offensive ont-ils été conçus par les nouveaux chefs ? De nouveaux programmes de coopération ont-ils été adoptés par l'entente interalliée ? Y a-t-il, en ce moment même, entre les gouvernements (1382) et les états-majors de l'entente une coordination positive d'offensives convergentes et simultanées pour libérer les territoires envahis tant en France et en Belgique qu'en Serbie, en Roumanie, en Russie ? Nous ne demandons certes pas au Gouvernement de (1383) faire connaître aux assemblées parlementaires son programme d'action militaire et diplomatique, mais nous voulons savoir si vous en avez un et si vous l'avez concerté avec tous nos alliés. Ce serait vraiment trop peu de chose et une chose trop médiocre que d'avoir changé le commandement en chef de nos armées (1384) si l'on n'avait pas du même coup substitué à des méthodes crues insuffisantes, mais qui pourtant n'avaient pas été sans résultats, d'autres méthodes plus efficaces dans la direction intérieure comme dans la direction extérieure, des méthodes tout à fait dignes des sacrifices consentis par (1385) la démocratie française et qui puissent enfin garantir à la patrie une paix fructueuse par la victoire décisive de ses armées et la délivrance intégrale de ses frontières.

Il ne peut y avoir d'autre conclusion à ce débat. Le Gouvernement doit au Sénat des déclarations (1386) fermes et nettes ; la commission de l'armée les lui demande pour lui continuer la collaboration jamais interrompue de son contrôle et de ses énergies patriotiques. (*Vifs applaudissements.*)

*Voix nombreuses.* A demain !

(1391) **M. le président.** Le Sénat voudra sans doute renvoyer à demain la suite de l'interpellation. (*Approbation.*)

*Voix diverses.* A deux heures ! A trois heures !

**M. Milliès-Lacroix.** Au nom de la commission des finances, qui a des travaux importants et urgents, je demande au Sénat de tenir sa séance à trois heures. (*Protestations.*)

(1392) **M. le président.** J'entend proposer des heures différentes : deux et trois heures.

Je mets aux voix, selon l'usage, l'heure la plus éloignée.

(*Le Sénat décide de se réunir demain à deux heures.*)

**M. le président.** Personne ne demande plus la parole ?...

La séance est suspendue.

(*La séance est suspendue à huit heures un quart.*)